

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX: ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6<sup>e</sup>.

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises .....	500 francs
	Etranger .....	600 —

## PARTIE ADMINISTRATIVE

## ORDRES DU JOUR

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

**Mardi 9 Décembre, à 21 heures, au siège**

*Ordre du jour* : Compte rendu moral de l'année 1952. — Ratification des nominations de délégués faites par les sections. — Adoption du budget prévisionnel pour 1953. — Questions diverses.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 9 Décembre, à 20 h. 15

Admission de :

M. Robert HENRIOT, Ingénieur, Route d'Avignon, Sorgues (Vaucluse), parrains MM. Boursin et Terreaux. — M. BOSLAND Jean, 32, avenue Barbusse, Villeurbanne, parrains MM. Guizot et Depaix. — M. REVILLON Georges, Ingénieur Chimiste, 12, rue de la Rivoire, Jallieu (Isère), parrains MM. Pouchet et Ponchon. — M. PRESSIAT Henri, 153, rue Vendôme, Lyon, parrains MM. Sarrazin et Lacombe. — M. BOULAY Marc, Chirurgien-Dentiste, 3 avenue Jean-Jaurès, Lyon, parrains MM. Gropeliet et Bartschi. — M. MOREL Edouard, 23, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon, parrains MM. Ponchon et Jacquelot. — M. TRAINAR Georges, 32, boulevard des Brotteaux, Lyon, parrains MM. Pouchet et Mlle Nicod. — M. LAVIGNE Marcel, 20, boulevard Louis-Blanc, Villefranche (Rh.), parrains MM. Fayolle et Pouchet. — Mme DUBU Marie, 9, rue des Trois-Enfants, Lyon, parrains MM. Graisely et Josserand. — M. BOURRON Georges, 11, avenue Esquirol, Lyon, parrains MM. Pouchet et Ponchon. — M. SAUTOT-VIAL Jean, 12 bis, rue Sébastien-Gryphe, Lyon, parrains Mlle Nicod et M. Jacquelot. — M. CAHEN Raymond, 11, rue de l'Arbre-Sec, Lyon, parrains MM. Cariffa et Guillermet. — M. GUILLOT Maurice, 13, cours Suchet, Lyon, parrains MM. Guillermet et Gropeliet. — M. FONLUPT Marius, 91, rue Bossuet, Lyon, parrains MM. Mazard et Bouillaton. — M. RAVACHON Louis, Ingénieur, Compagnie Electro-Mécanique, place de la Buire, Lyon, parrains MM. Guillermet et Bartschi. — M. LACHAMP Jean, 89, rue Mazenod, Lyon, parrains MM. Piane et Josserand. — M. VARAMBON Robert, 13, avenue Jean-Jaurès, Saint-Fons (Rh.), parrains MM. Josserand et Pouchet. — M. NERSON Paul, 4, rue des Marronniers, Lyon, parrains MM. Pouchet et Lacombe. — M. RÉALISE Jean, 10, rue Ribot, Lyon, parrains MM. Régny et Grange. — M. VA-

## REMARQUES SUR QUELQUES EPERVIERES JORDANIENNES DU LYONNAIS

par J. THIÉBAUT.

*Hieracium glaucinum* ou *H. fragile* ? — Après la publication des premières Epervières jordaniennes, de 1848 à 1850, l'ouvrage floristique français le plus important à paraître devait être, en 1852, le tome 2 de la Flore de France de GRENIER et GODRON. Ces auteurs allaient porter un premier coup à la doctrine jordanienne et réduisirent les 25 espèces nouvelles à 9. Les formes non conservées comme spécifiques furent considérées par eux comme variétés ou même synonymes d'espèces déjà connues. C'est ainsi que le *H. fragile* de JORDAN était regardé comme espèce alors que le *H. glaucinum* devenait une variété *mucronatum* de ce *fragile*. Ce mode de procéder, admissible dans son principe car les deux formes sont très voisines, était cependant critiquable à deux points de vue :

1°. L'épithète de *glaucinum*, parfaitement adaptée à la plante qu'elle concerne, n'avait pas à être remplacée par *mucronatum* ;

2°. *H. glaucinum* ayant été publié en 1848 et *H. fragile* en 1850, il eût été logique de conserver le premier comme nom d'espèce car il s'adapte aux deux formes, alors que le terme de *fragile* ne caractérise, et encore assez mal, que l'une d'elles. Sans doute à cette époque aucune prescription n'avait légiféré le mode de procéder en cas de réunion de deux espèces ; mais, depuis lors, les Règles de la nomenclature, que l'on est d'accord aujourd'hui pour observer strictement, prescrivent de conserver l'antérieur comme nom spécifique. On doit donc dire, pour être correct, *H. glaucinum* var. *fragile* et non *H. fragile* var. *glaucinum*. Pour le botaniste qui observe le comportement des deux plantes dans leur milieu, ce choix est d'ailleurs parfaitement justifié, car *H. glaucinum* s'accompagne de nombreuses formes affines, tandis que *H. fragile* n'a de proche parente que *H. rarinaevum*, bien discutable variété.

*Hieracium petiolare* et *oigocladum*. — Deux formes très voisines que ROUY a classées dans deux espèces collectives différentes. De la première, il a fait une sous-espèce de *H. fragile*, sans doute parce que BOREAU lui avait assigné des feuilles un peu glaucescentes, alors que JORDAN, dans la description princeps du Cat. de Grenoble, les déclarait simplement « pallidis » ; la seconde a été rangée par lui, à titre de variété, dans sa race *oblongum* de *H. murorum*. Or il se trouve dans la localité jordanienne (Francheville, bois de Bel-Air) que ces deux formes croissent en formant un mélange inextricable. Les deux caractères notoires qui les distingueraient sont les longs pétioles dans l'une, la panicule à rameaux inégaux et presque divergents dans l'autre. Mais on constate sur place de très nombreux individus se permettant d'avoir, dans une même rosette, des pétioles courts et des pétioles longs, tandis que d'autres présentent des pétioles longs avec des panicules ouvertes, ou des pétioles courts avec des panicules corymbiformes. Les spécimens conformistes sont plutôt en minorité !

Une troisième espèce publiée par BOREAU, *H. fissifolium*, vient se greffer sur l'ensemble avec ses feuilles très découpées et complique

encore l'imbroglio alors que JORDAN avait parfaitement décrit, dans son *H. petiolare*, des feuilles « souvent profondément incisées-dentées et laciniées ». Le nom de *fissifolium* ne se justifie donc pas en tant qu'espèce et il est parfaitement logique de réunir le tout sous le nom le plus ancien qui est ici le *H. petiolare*.

Il est à remarquer que *H. oigocladum* et *H. fissifolium* ne figurent pas dans l'herbier de JORDAN !

*Hieracium lacinosum, laceratum, incisifolium.* — *H. petiolare* n'est d'ailleurs pas la seule espèce jordanienne d'où l'on peut tirer une variété *fissifolium*. Son cas s'applique à d'autres, telles que *H. glaucinum*, *H. gentile*, etc..., qui présentent parfois, même en colonies, des sujets à feuilles plus ou moins incisées.

La même remarque s'applique aux *H. lacinosum, laceratum* et *incisifolium* de JORDAN : ce ne sont que des variations de types que l'on trouve toujours non loin d'eux dans la nature.

Ainsi *H. lacinosum* se présente comme variété de *H. commixtum* ; *H. laceratum* se rapporte à *H. cruentum* ou *intersitum*, suivant que ses feuilles sont ou non maculées ; et *H. incisifolium* à *H. fictum*. Ces variations semblent causées par les circonstances favorisant la nutrition. Transférés dans mon jardin, les *H. commixtum* et *fictum* classiques se sont modifiés, dès l'année suivante, en *H. lacinosum* et *incisifolium*.

C'est ainsi que la suppression de ces fausses espèces résulte de l'observation sur place ou de l'expérience et apporte quelques allègements dans une nomenclature trop touffue et obscure.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 13 Septembre 1952

## UNE VARIÉTÉ DE *VACCINITES GROSSOUVREI* ORIGINE D'UN RAMEAU SECONDAIRE

par Pierre SÉNESSE (suite et fin).

Quant à la variété *a*, malgré la destruction des pores et des pustules de la valve supérieure, son port d'*Hippurites*, ses côtes, et les caractères de ses parties internes permettent de la rapprocher de l'espèce *Grossouvrei*. Cependant, son premier pilier ressemblant à celui du *Vacc. Taburnii*, on doit la considérer comme intermédiaire entre ces deux espèces. Par la forme de ce repli, elle est plus évoluée que *Grossouvrei* et moins que *Taburnii* ; on peut admettre qu'elle occupe la position d'une forme de passage.

On ne saurait, d'autre part, la rapprocher d'autres espèces, par exemple de *Pseudovacc. praegiganteus*, ni du *Pseudovacc. praecorbaricus*, trop différents. Elle ne peut donc dériver que du *Vacc. Grossouvrei* du même gisement.

La forme de son pilier S est une innovation puisque nous ne l'avons rencontrée chez aucun sujet angoumien de la lignée de *sulcatus* ; pour préciser, ni dans *primordialis*, ni dans *Rhedensia*, ni dans *Grossouvrei*. Ce caractère existe déjà chez le jeune qui donne ainsi le signal de la future évolution.

On sait que le premier pilier des Hippuritidés change peu d'aspect